

Étude « Hydrologie Milieux Usages Climat » (HMUC) sur le bassin du Couesnon

Comité de concertation n°3

Fougères Agglomération

24 septembre 2026

Déroulé	5
Résumé	5
1 Introduction	6
2 Prise de connaissance de la synthèse de l'état des lieux	6
2.1 Les points essentiels à partager	7
2.2 Les questions et points d'étonnement	8
3 Ouverture sur le diagnostic	10
4 Prochaines étapes et clôture	10

Membres du Comité de Concertation présent(e)s

Nom	Prénom	Structure	N° binôme	Signature
Ade	Camille	Fougères agglomération	2	
Alméras	Loïc	CEBR	1	
Artur	Gwénaél	Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine	3	
Baudelot	Claire	Département d'Ille-et-Vilaine	4	
Baynast (de)	Valérie	CRAB	5	
Belloir	Daniel	Que choisir Ensemble	6	
Berhault	Marie-Louise	Maire de Montreuil des landes	2	
Bernier	Dominique	Reepf	7 2	
Bourel	Johann	DDTM 35	8	
Brard	Hervé	SLM	9	
Causse	Jean	Creseb	9	
Chauvière	Olivier	SMG35	6	
Gauthier	Emmanuelle	SBC	21 7	

Nom	Prénom	Structure	N° binôme	Signature
Danet	Erwan	Fougères Agglomération	10	
Delage	Camille	Rives du couesnon	3	
Duchaussoy	Aurélia	Collectivité Eau du Bassin Rennais	10	
Eon	Jean-Yves	Couesnon Marches de Bretagne	11	
Ethis de Corny	Maëliiss	Agence de l'eau Loire-Bretagne	12	
Fesselier	Gilbert	VP EA	4	
Fretay	Sonia	Agrobio35	12	
Gauthier	Emmanuelle	SBC	2	
Grabowski	Romain	CC Liffré-Cormier	13	
Keromnès	ENORA	Région Bretagne - Service de l'eau	13	
Lacour	Jérémie	CEBR	11	
Leprévost	Gaëlle	Bretagne Grands Migrateurs	14	
Laurent	Xavier	Agence de l'eau Loire-Bretagne	18	
Lebon	Joannick	Communauté de communes de l'Ernée	14	
Luneau	Patrick	Agence de l'eau Loire-Bretagne	5	
Mignard	Samuel	Pays de Rennes	15	
Mugler	Chloé	SCoT du Pays de Fougères	16	

Nom	Prénom	Structure	N° binôme	Signature
Dellinger	Muriel	Fougères Agglomération	16	
Paty	Anne Laure	CRESEB	15	
Rousseau	Pierre	SCoT	17	
Salmon	Florian	Mairie de Luitré-Dompierre	8	
Soulabaille	Yann	Département d'Ille-et-Vilaine	18	
Tracz	Yann	OFB sd35	1	
Turmel	Jean Louis	CCI Ille et Vilaine	17	
DE GAC	Mathieu	Mairie Bourgoux La Perouse	19	
BELLANGER	Anielin	CC PDBMSA	19	
LEFEBURE	F. Xavier	SDEAU SA	20	
HALAIS	Louis	Couesnon Amal UP	20	
Le Moine	Aliénor	Agence de l'eau	21	
de Baymont	Valérie	Chambre Agriculture		
LECOMPAGNON	PHILIPPE	CPAM	22	
Juignet	Ludovic	REEPF	22	
COTTO	Sylvain	Fougères Agglomération	23	
Kervarec	Daniel	CC VIA	23	

Étaient également présents : Sylvie Le Roy et François Xavier Duponcheel (SBVC), Cédric Lanoiselée (ANTEA), Fabienne Kervarec et Patrick Berry (D'une rive à l'autre).

Personnes excusées

Nom	Structure
Battais Loïc	Représentant des maires 35 - CLE
Gautier Henri-Claude	Représentant du SCOT du Pays de Fougères - CLE
Janvier Thomas	Représentant des maires 35 - CLE
Lefeuvre Diana	Vice-Présidente - CLE en charge de la gestion quantitative

Déroulé

1	Accueil et introduction
2	Vue d'ensemble de l'état des lieux
3	Lecture et déambulation autour des posters de synthèse de l'état des lieux : individuels et échanges en duos.
<i>Pause</i>	
4	Partages en "boule de neige" sur les points essentiels et les questions/points d'étonnement (groupes de 6-8 puis groupes de 12-14 personnes)
5	Échanges en plénière à partir des productions collectives
6	Ouverture sur le diagnostic
6	Conclusion

Résumé

OBJECTIFS

- 1/ Accueillir les nouveaux membres du comité de concertation, suite aux élections municipales et informer le comité de concertation sur l'actualité de l'étude
- 2/ Permettre l'appropriation de l'état des lieux dans sa globalité, en amont de la validation en commission locale de l'eau
- 3/ Introduire la phase de "Diagnostic" et annoncer les prochaines étapes

TEMPS FORTS

- 1/ Parcours des posters de synthèse de l'état des lieux : en duo, en petit groupe et en grand groupe, puis partage.
- 2/ Présentation de la démarche de diagnostic.

Cette réunion constitue principalement un temps d'échanges et d'appropriation sur la synthèse de l'état des lieux, mais elle n'a pas donné lieu à des positionnements.

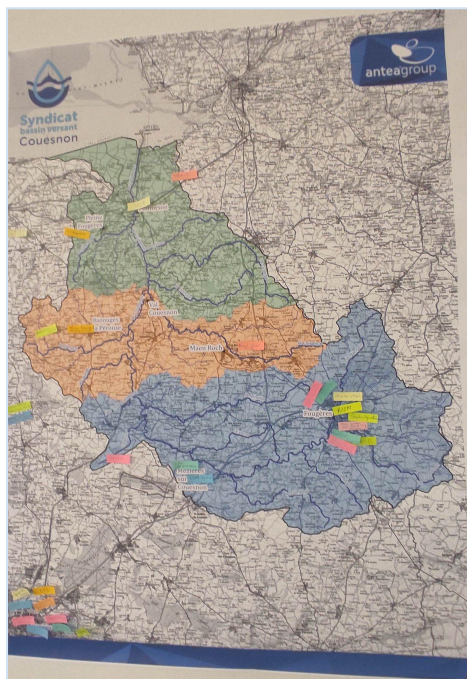
1 Introduction

Florian Salmon, président de la commission locale de l'eau du SAGE Couesnon, ouvre la séance.

En introduction de la séance, Sylvie Le Roy, coordinatrice du SAGE, souligne l'importance de ces temps d'échanges dans le contexte de renouvellement de la CLE suite aux élections municipales. Ce comité de concertation intervient au terme d'une phase d'état des lieux, qui a été consolidé en comité technique. Les volets usages et climat ont déjà été présentés lors de la dernière réunion du comité de concertation. Mais l'appropriation de l'état des lieux est particulièrement importante car la commission locale de l'eau devra le valider lors de sa prochaine séance.

Fabienne Kervarec (D'une rive à l'autre / Ouvre-Boîtes) présente le déroulé de la matinée (tableau ci-dessus) et les différentes ressources proposées : poster de cadrage pour resituer le contexte, posters de synthèse de l'état des lieux, eux-mêmes réalisés à partir des synthèses rédigées des 4 volets de l'état des lieux.

Cédric Lanoiselée (ANTEA Group) met en perspective l'état des lieux et ses différents volets, en rappelant les objectifs et les étapes de l'étude HMUC. Il présente globalement les 4 volets analysés dans le cadre de l'état des lieux : Hydrologie / hydrogéologie, Milieux, Usages, Climat. Les posters décrivent de manière simplifiée la méthodologie et présentent les résultats principaux.



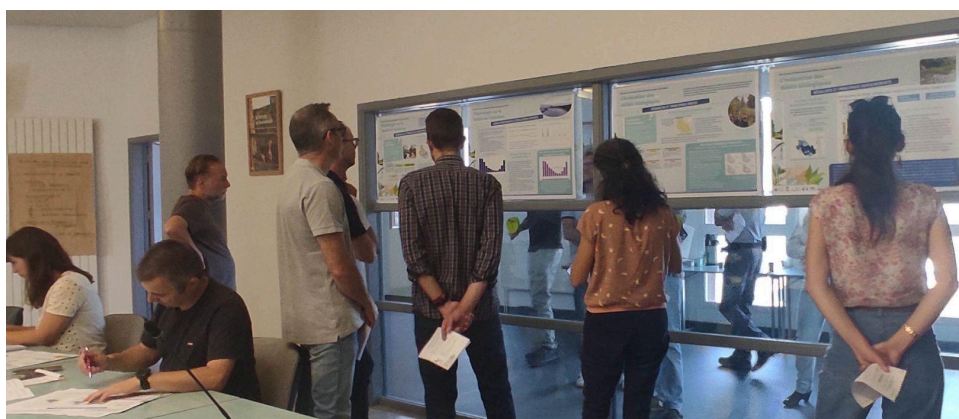
L'interconnaissance constituant l'un des objectifs de cette réunion, les participants sont invités à se positionner sur une carte du bassin et territoires voisins, en indiquant leurs structures.

2 Prise de connaissance de la synthèse de l'état des lieux

Patrick Berry (D'une rive à l'autre / Ouvre-Boîtes) explique la démarche proposée. Après un temps consacré à la prise de connaissance libre en individuel, les participants sont invités à échanger en binôme sur leurs réactions et ce qu'ils retiennent de ces éléments de synthèse de l'état des lieux. Ils peuvent pour cela s'appuyer sur un "carnet de bord" pour reporter les éléments saillants issus de leur lecture, en se projetant, s'ils le souhaitent, dans 2 rôles distincts :

- Le rôle d'un habitant du Bassin Versant, avec un regard « citoyen », orienté sur l'habitabilité, la qualité de vie et du territoire, la place de l'eau dans nos manières de vivre, dans nos mémoires, dans nos paysages etc.
- Le rôle d'un professionnel et/ou d'un représentant d'une structure (institution, exploitation et entreprise, association etc.), avec un regard plus « technique » sur l'état des lieux.

Dans un second puis un troisième temps, les participants se regroupent à 5-7 personnes, puis à 12-14 personnes. Ils sont invités à échanger sur l'état des lieux, en sélectionnant les points essentiels ainsi que les questions / points d'étonnement que suscite la prise de connaissance.



2.1 Les points essentiels à partager

Les points essentiels relevés dans les groupes de 5 à 7 personnes ont concerné les sujets suivants :

- La raréfaction de la ressource.
- Concernant les usages de l'eau :
 - les enjeux de sobriété et d'optimisation (fuites),
 - l'eau facteur limitant,
 - le partage de l'eau entre usages et entre bassins versants,
 - la place des usages domestiques,
 - la tarification comme levier
- Concernant une approche intégrée de la gestion de l'eau :
 - Des constats sur les liens entre qualité de l'eau, qualité des milieux et gestion quantitative de la ressource (zones humides, états des cours d'eau) ;
 - Des enjeux à maintenir / restaurer les populations piscicoles emblématiques sur le Couesnon (le seul en 35). Les besoins des espèces sont importants là où les milieux

sont les plus dégradés. Il est important de restaurer les milieux en amont (exemple cité du Nançon avec des travaux de continuité et la seule station où le saumon atlantique est présent en 2026).

- Des pistes de réflexion évoquées : stockage dans le sol et les milieux humides, solution d'infiltration pour ralentir l'eau, restauration des milieux aquatiques pour garder l'eau le plus à l'amont et le plus longtemps.
- Autres sujets :
 - Le sujet des plans d'eau et le poids de l'évapotranspiration comme source de prélèvements.
 - Les données peu disponibles sur les débits (beaucoup de modélisation), qui incite à prévoir la mise en place d'autres stations de suivis des débits pour améliorer les projections dans un contexte de changement climatique rapide.
 - L'étude HMUC, vue comme un bon outil pour orienter les priorités d'actions.
 - Des incitations politiques sont questionnées, avec un environnement politique jugé peu favorable...

Les points essentiels relevés en grands groupes et partagés en plénière sont repris dans le tableau ci-dessous :

	Points essentiels
Groupe 1	- Sobriété (tarification, sensibilisation, ...) - Nécessité d'assurer le bon fonctionnement écologique des milieux aquatiques - Ralentir / infiltrer l'eau
Groupe 2	- Peu de marge directe sur les prélèvements > solution : stockage en amont, reméandrage, ... - Responsabilité du BV vis-à-vis d'espèces patrimoniales, importance de restaurer les continuités écologiques (lien avec point précédent) - Travail sur le SCOT Pays de Rennes, conditionnant le développement du territoire (habitat et activités économiques) à la disponibilité de la ressource et aux capacités d'épuration.
Groupe 3	- Sobriété dans les consommations d'eau tous usages confondus et nombre de consommateurs - Importance des aménagements favorables à l'infiltration des eaux pluviales et restauration des milieux aquatiques - Indissociabilité et complémentarité des volets qualité et quantité

2.2 Les questions et points d'étonnement

Les questions et points d'étonnement relevés dans les groupes de 5 à 7 personnes ont concerné les sujets suivants :

- Des sujets d'inquiétude sur l'avenir :

- Les débits minimum biologiques fixés dans HMUC “même pas” atteints aujourd’hui
- Des interrogations sur l’avenir : quelle évolution démographique ? baisse des cheptels en agriculture ?
- Des interrogations sur des pistes :
 - Quels leviers pour maintenir une ressource en eau suffisante pour les milieux et les usages ?
 - Comment réglementer les retenues d’eau ? Faut-il et comment stocker l’eau pour les usages demain (AEP, agricole, ...) ?
 - Comment favoriser les installations agricoles qui seraient compatibles avec une eau de qualité et en quantité suffisante ?
 - Quel sera le taux d’évaporation / évapotranspiration en 2100 (sans mesure sur les étangs ou les sols) ? N’est-ce pas un levier pour les années futures ?
 - Incitation aux économies d’eau (récupération eau pluviale des particuliers...), manque de sensibilisation du grand public

Les questions et points d’étonnement relevés en grands groupes et partagés en plénière sont repris dans le tableau ci-dessous :

	Questions et points d’étonnements
Groupe 1	- Impact de l’évaporation des plans d’eau - Débits minimum biologiques non atteints aujourd’hui
Groupe 2	- Poids des prélèvements diffus par les plans d’eau dans un contexte réglementaire qui favorise la création de nouveaux plans d’eau (incohérence) - Augmentation de la population entraînant l’augmentation des prélèvements, également impactée par un tourisme estival localisé.
Groupe 3	- Faut-il stocker l’eau et comment ? Pour quels usages ? - Ne pas oublier certains usages (ex des réserves incendies) Projection : - Moduler encore plus les prélèvements en fonction de la disponibilité de la ressource - Travailler à une plus grande solidarité entre les territoires - Remettre en avant l’importance des têtes de BV, favoriser la mise en herbe et l’accessibilité foncière

Lors des échanges, Monsieur Alméras, représentant la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) a souhaité clarifier le fait qu’aujourd’hui, il n’est pas prévu d’augmentation des prélèvements de leur côté. Cédric Lanoiselée et Sylvie Le Roy indiquent que la méthodologie pour l’état des lieux, consistait à appliquer les mêmes hypothèses d’évolution à CEBR et aux autres préleveurs d’eau potable. Les évolutions plus fortes de population sur le SCOT du Pays de Rennes entraînent une augmentation des prélèvements par CEBR à Mézières sur Couesnon mais qui reste dans les limites de l’arrêté actuel de prélèvement. Ces hypothèses n’ont pas obligatoirement de conséquences directes sur la future détermination des valeurs de volumes prélevables.

3 Ouverture sur le diagnostic

Cédric Lanoiselée présente la démarche de diagnostic, qui conduit à croiser les différents volets d'analyse de l'état des lieux, pour réaliser le bilan quantitatif actuel et futur et accompagner la commission locale de l'eau dans la définition des objectifs de gestion (voir le diaporama joint).

Lors des échanges, la question de la prise en compte de l'évolution du fonctionnement et des effets de la hausse de la température sur les espèces est soulevée. Cédric Lanoiselée indique que pour le moment, il n'y a pas d'informations précises sur les réactions des milieux à la hausse de température. L'impact sur les espèces relève d'hypothèses à ce stade. Il n'est pas forcément possible de prendre en compte cet impact quantitativement, ainsi les valeurs de débit biologique sont considérées comme constantes dans l'avenir. Toutefois, lors du choix des valeurs de débit objectifs, cette importance de l'évolution pourra être considérée afin d'avoir une prise en compte de façon qualitative de l'augmentation de la sensibilité des peuplements.

4 Prochaines étapes et clôture

Sylvie Le Roy indique que la commission locale de l'eau se réunira le 13/10/2026 à 18h. L'état des lieux de l'étude HMUC sera présenté pour validation.

Florian Salmon remercie les personnes présentes pour leur participation active et insiste sur l'importance des arbitrages à réaliser par la commission locale de l'eau dans les prochaines étapes de l'étude. Le comité de concertation est clos.